



# COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 06/09/2022  
Reçu en préfecture le 06/09/2022  
Affiché le Département : ARDECHE  
ID : 007-200039832-20220905-D\_2022\_7\_11-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :  
D\_2022\_7\_11**

L' an deux mille vingt deux, le lundi 05 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en  
exercice : 31

Date de convocation du : 30 Août 2022

Présents : 27

**Titulaires** : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Programme Jeunesse  
2022, demande de subvention  
au département de l'Ardèche**

**Pouvoirs** :

Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert  
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique  
Madame RAYNARD Christiane a donné pouvoir à Madame FEUILLADE Delphine

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Madame RAYNARD Christiane, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Christian MANIFACIER

M. le Président informe et expose :

La collectivité a été engagée dans un programme partenarial en direction de la jeunesse depuis 2017 avec le conseil départemental dans le cadre du programme AJIR. Ce programme s'est terminé fin 2021, néanmoins pour maintenir les dynamiques en cours le conseil départemental souhaite relancer l'appel à initiatives sur les politiques jeunesse des collectivités sur une période transitoire d'un an.

Le projet jeunesse 2022 de la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes s'articule autour des thématiques suivantes :

- Environnement et mobilité,
- Accès aux sports, à la culture et aux loisirs,
- Participation citoyenne des jeunes,
- Employabilité des jeunes et insertion.

Il est par ailleurs fortement en lien avec deux autres dispositifs mis en œuvre par la collectivité :

- La Convention Territoriale D'Education Artistique et Culturelle (CTEAC)
- Le Contrat Local de Santé (CLS)

Son partenaire privilégié reste le secteur jeunesse du centre socio-culturel.

Différentes actions sont programmées pour 2022.

**Environnement et mobilité**

- Location de Vélos à assistance électrique, avec une priorité pour les jeunes du territoire

**Accès aux sports, à la culture et aux loisirs**

- Partenariats avec le collège Léonce Vieljeux et le FSE pour développer l'accès de l'ensemble des jeunes à la culture,
- Renforcement des propositions de loisirs tout au long de l'année pour les jeunes du territoire, notamment en lien avec la découverte du territoire culturel et naturel avec le centre socio-culturel Revivre et son secteur jeunesse.

### Participation citoyenne des jeunes

- Accompagnement de la mise en œuvre de projets portés par les jeunes, en particulier skate-park

### Employabilité des jeunes et insertion

- Accompagner les jeunes vers l'emploi à travers la mise en place avec 3 autres CDC d'un parcours de formation BAFA local pour la quatrième année (formation générale puis approfondissement, stage pratiques dans les centres de loisirs du territoire).
- Accueillir, accompagner et former des stagiaires ou des apprentis dans l'ensemble des services de la CDC

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG) en partenariat avec la CAF de l'Ardèche les orientations de la politique jeunesse de la collectivité ont été redéfinies. Cette démarche menée conjointement avec la CDC de Beaume-Drobie permettra de réorienter les actions pour 2023.

Le budget total prévisionnel 2022 de ce programme d'actions jeunesse est estimé à 29 360 €, avec une participation de la CAF de 7000€. La communauté de communes sollicite le Conseil Départemental pour une subvention de 10 000 € dans le cadre de l'appel à initiatives sur les politiques jeunesse des collectivités.

**Après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **APPROUVE le projet jeunesse et le plan de financement tel que présenté à l'appel à initiatives de l'action de soutien aux politiques jeunesse locales portée par le Département de l'Ardèche.**
- **AUTORISE le président à solliciter les subventions correspondantes au titre des fonds du Département de l'Ardèche auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Ardèche,**
- **APPROUVE le modèle de convention pour l'année 2022 tel que présenté en annexe**
- **AUTORISE, le Président à signer au nom de la collectivité les conventions à venir entre le Département et la collectivité pour l'année 2022.**

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 05/09/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le